

La Gazette

de la FFMC63

4^e trimestre 2023 n°84

**CE NE SONT PAS LES
CHEVAUX DE LA MOTO
QUI SONT DANGEREUX,
MAIS L'ÂNE QUI LA CONDUIT !**



**Si vous ne conduisez pas
comme un âne, la moto
n'est pas plus dangereuse qu'un
autre moyen de transport. Le risque,
c'est vous qui le gérez, qui choisissez de l'aug-
menter ou de le réduire par votre comportement sur la route,
votre conduite, l'adaptation de votre vitesse aux conditions
de circulation, votre équipement de protection, votre degré de
vigilance, votre condition physique, votre maîtrise du véhicule.**

Fédération Française des Motards en Colère Puy de Dôme

Une publication FFMC 63 - ISSN 0753-3454

Imprimé par l'ESAT du Brézet - Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de la publication Richard BOURLET

FFMC63 52 Avenue de Cournon 63170 Aubière

téléphone : 06.52.47.63.18 - E mail : ffmc63@ffmc.fr - site internet : <http://63.ffmc.fr>

FFMC 63
MOTARDS EN COLERE PUY DE DOME



Scannez pour en savoir
plus la FFMC63

La Pierre dans le Puy le Journal d'Information des Motards(es) Auvergnats

CONTRE LE CONTRÔLE TECHNIQUE OÙ EN EST LA FFMC SUR LE PLAN JURIQUE

Il faut différencier plusieurs démarches : la 1^{ère} consistait à défendre notre position contre les associations écolos auprès du Conseil d'Etat. Ce dernier n'a pas retenu notre position. La 2^{ème} en cours actuellement est la « saisine contentieuse » auprès du Conseil d'Etat sur l'absence de réponse de la première Ministre à un courrier dans lequel nous exigeons que les mesures alternatives au contrôle

technique soient mises en œuvre. Enfin, la 3^{ème} un « référé en suspension » pourrait être déposé auprès du Conseil d'Etat avant le 15 avril 2024 pour bloquer le décret d'application du mardi 24 octobre publié au Journal Officiel.

La FFMC peut-elle encore obtenir gain de cause devant le Conseil d'Etat pour le retrait du texte ? Aura t'elle perdu ce combat ? Depuis 2007 où la FFMC

s'est opposée au projet soit plus de 16 ans de « sursis » on ne peut pas parler de défaite. Le dossier est-il clos pour autant ?

Non. De plus nous entrons dans la phase de mise en œuvre qui pourrait bien nous réserver quelques surprises et turbulences du côté des centres de contrôle et du maillage territorial.

QUELS SONT LES ARGUMENTS DE LA FFMC QUI S'EST TOUJOURS OPPOSÉE AU CT MOTO DEPUIS 2007?

L'accidentologie.

La FFMC s'appuie sur l'étude MAIDS (« [Motorcycle accidents in-depth study](#) »), publiée en 2004, conduite par des scientifiques de cinq pays (dont, en France, le Centre européen d'études de sécurité et d'analyse des risques, [CEESAR](#)) et financée principalement par les constructeurs de deux-roues à moteur (Association des constructeurs européens de motocycles, [ACEM](#)), avec la Commission Européenne. Sur 921 accidents étudiés dans cinq régions tests de France, d'Allemagne, d'Italie, des Pays-Bas et d'Espagne, cette étude montre que l'âge du véhicule n'est la « cause primaire » des accidents impliquant un 2RM que dans 0,3% des cas. Il constitue un « facteur contributif » dans 5% des cas. Elle note, entre autres, que la principale cause de défaillance technique tient à l'usure des pneus. Selon les données d'accidentalité de l'Assurance Mutuelle des Motards entre 2016 et 2020 sur plus de 18 000 sinistres, moins de 2,5% ont fait l'objet d'une remarque par les experts quant à l'état du véhicule soit 426 deux roues pour 18057 cas étudiés.

La pollution.

Les résultats de la dernière étude de

l'ADEME sur la pollution des 2RM (la précédente datait de 2008) montrent une progression significative des "performances environnementales" des deux roues motorisés. Les 2RM Euro 4 et 5 (classés « Crit'Air 1 ») font aussi bien en la matière que les automobiles modernes récentes. Selon l'ADEME, les 2RM sont une alternative crédible à la

voiture dans le cadre des ZFE.

N'en déplaise aux associations écologistes ! Pour le bruit, certainement la cause première du CT, c'est à nous de modifier nos comportements !

La sécurité.

Les motards sont-ils vigilants sur l'entretien de leur moto ? Le laboratoire 2-roues Lab' de la Mutuelle des Motards s'est penché sur la question. Lancée en février 2023, l'enquête portait sur un panel de 1692 motards. Les périodicités de contrôles sont ancrées dans les habitudes. La plupart des motards sont vigilants quant à leur sécurité et à leur vulnérabilité sur la route, et donc à l'entretien de leur moto : contrôle régulier des points de sécurité, entretien et remplacement préventif des pièces avec un budget alloué conséquent au regard du faible kilométrage annuel parcouru. Avec ces données, le contrôle technique 2RM fait preuve, une fois de plus, de son manque de pertinence.

Si vous êtes aussi automobiliste, vous avez le choix de l'enseigne du centre de contrôle où vous devez amener votre véhicule. N'hésitez pas lors de la prise de RDV à demander s'ils feront également le CT moto en 2024. Si oui, vous serez bien inspiré d'aller voir ailleurs !



CONTRE LES RESTRICTIONS DE CIRCULATION EN VILLE OÙ EN EST LA FFMC ?

"Territoire de vigilance". Voici le nouveau nom qui caractérise les ZFE (Zones à Faibles Émissions) qui respectent les seuils de pollution (40 µg/m³ de NO₂) établis par le gouvernement. Cette classification vise l'ensemble des ZFE en place ou à venir, dont font partie les 11 principales métropoles françaises : Lyon, Grenoble-Alpes Métropole, Grand Paris, Aix-Marseille, Montpellier, Nice, Rouen, Strasbourg, Toulon, Reims et Toulouse. Parmi elles, des villes comme Reims, Nice, Toulouse et Grenoble ont obtenu de bons résultats en termes de réduction d'émissions polluantes. De fait, elles sont désormais qualifiées de "Territoires de



Vigilance" et peuvent suspendre les futures étapes de leurs restrictions de circulation.

Les ZFE-m (« m » pour mobilité) sont également classées territoires de vigilance et s'appliqueront aux 43 métropoles de plus de 150 000 habitants dès 2025 (ou 2030 si les préconisations du Sénat sont retenues). Ces villes seront exemptées de restrictions de circulation « dures » si elles ne dépassent pas le seuil de 40 µg/m³ de NO₂ durant 3 ans sur les 5 dernières années. En outre, de nombreuses ZFE-m, qu'elles soient actuellement en place ou non, dans des villes comme Nantes, Bordeaux ou encore Clermont-Ferrand ne dépassent pas les 40 µg/m³ de NO₂. L'unique obligation pour ces

villes sera de restreindre les véhicules Crit'Air 5 ou non-classés (donc pas les motos qui sont classées « au pire » Crit'Air 4).

Pour la FFMC, « Territoire de vigilance » ou non, les motos thermiques restent toujours en ligne de mire des ZFE en vigueur ou à venir selon les métropoles. La FFMC négocie toujours avec le Gouvernement un accompagnement financier pour l'acquisition de véhicules Euro 4 et 5 en remplacement de nos machines plus anciennes. De plus, en s'appuyant sur la dernière étude de l'ADEME concernant la pollution de nos motos nous négocions avec les collectivités locales pour ne pas aller au-delà de ce que la loi prévoit car la moto est une solution face à l'engorgement des villes et non une pollution.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LA NOTION DE RISQUE À MOTO

Rouler à moto n'est pas seulement une question de maîtrise technique de son véhicule. La culture de la communauté motarde se trouve, entre autres, fondée sur une même conscience du risque d'accident, de chute, des conséquences physiques, sur le partage de ce risque et sur son acceptation (sans résignation).

Etre motard, c'est vivre avec le risque à chaque instant sur la route. Etre prudent, ça ne veut pas dire être peureux mais simplement prévoir ce qu'il peut se passer.

Le partage de la route n'est pas enseigné pour le passage du permis de conduire et aucun enseignement pratique de conduite ne porte sur la compréhension des comportements spécifiques aux deux-roues. Ce risque de l'accident, chacun l'accepte, l'assume, le gère comme il peut et comme il veut. Le risque zéro n'existe pas, on peut juste le diminuer et en diminuer les conséquences.

On en revient donc au postulat de départ : être motard, c'est assumer le risque.

On entend dire que la moto, c'est 20 fois plus dangereux que la voiture ! Pourquoi ? Parce qu'à partir des chiffres nationaux de mortalité routière, en croisant avec le volume du parc estimé et le kilométrage moyen estimé par catégorie de véhicules, le nombre de tués à moto est environ 20 fois plus élevé qu'en voiture. Estimer le parc roulant et estimer le kilométrage parcouru ne peut pas permettre de



quantifier réellement le risque encouru.

La moto est loin de représenter cette espèce d'engin de mort, d'arme d'auto-destruction, comme si monter sur une bécane revenait à se suicider. Ce n'est pas la moto en elle-même (la machine, le véhicule, le mode de transport) qui est dangereuse, mais un certain nombre de motards qui conduisent dangereusement tout en sachant que les conséquences d'un accident à moto sont plus graves qu'en voiture. Mais est-il dangereux par essence de rouler à moto ? Non mais tout le monde vous dira que « la moto c'est dangereux », même et surtout ceux qui n'en ont jamais fait.

La vérité est que nous n'avons qu'une idée très imprécise de la dangerosité de la conduite en moto.

Tout ce qu'on peut dire est que les conséquences d'un accident sont évidem-

ment plus sévères. Dans quelle proportion ? Très difficile à dire. Déjà, on devine aisément qu'un accident de moto à plus de 50 km/h devient tout de suite un accident corporel et qu'il peut facilement devenir grave. A plus de 100 km/h, une chute peut s'avérer mortelle. La seule certitude est que la vulnérabilité des motards reste la première cause de mortalité et de blessures.

La vraie question à se poser est : comment rester sur ses roues ?

Comment font les motards qui ne se plantent pas, ne se blessent pas, ne meurent pas ? Car après tout, ces derniers restent tout de même très largement majoritaires !

Ce ne sont pas les chevaux de la moto qui sont dangereux, mais l'âne qui la conduit !

Si vous ne conduisez pas comme un âne, la moto n'est pas plus dangereuse qu'un autre moyen de transport. Le risque, c'est vous qui le gérez, qui choisissez de l'augmenter ou de le réduire par votre comportement sur la route, votre conduite, l'adaptation de votre vitesse aux conditions de circulation, votre équipement de protection, votre degré de vigilance, votre condition physique, votre maîtrise du véhicule.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture du Puy-de-Dôme

LA FFMC, SES ORIGINES, SES VALEURS. MIEUX COMPRENDRE CE QUE NOUS DÉFENDONS !

La FFMC ce n'est pas que de la moto ! Depuis ses débuts, la FFMC défend la liberté et la solidarité. Deux valeurs fortes chez les motards, et inséparables l'une de l'autre : la liberté sans la solidarité, c'est de l'égoïsme ; la solidarité sans la liberté, c'est de l'assistanat. La FFMC défend une certaine idée de la moto : l'aventure, la découverte, la ténacité, la solidarité, le courage et le partage. Ce n'est pas une pratique de la moto égoïste qui se moque de la société à grands coups de gaz, mais une pratique respectueuse des autres. Ce qui donne dans nos statuts :

Depuis 1980, la Fédération française des motards en colère défend, sans corporatisme, la pratique du deux-roues motorisé. Dans un esprit de responsabilité et de solidarité, elle s'investit notamment pour le partage de la route, la sécurité routière ou encore le développement de la prévention et de la formation.

Sur le Puy de Dôme, merci à toutes celles et ceux qui répondront ou ont déjà répondu par leur soutien dont la FFMC63 a besoin pour mener sa mission à bien ! Contrôle technique, ZFE :

les motifs de contestation ne manquent pas ! Ajoutez toute l'activité moins médiatique mais fondamentale de tous les jours sur la prévention, l'éducation routière de la jeunesse et nos combats pour des infrastructures respectueuses des usagers

de la route vulnérables. Vous pouvez (ré) adhérer à la FFMC63 pour lui permettre de poursuivre en 2024 ses actions pour et par les motards sur notre département. N'hésitez pas à passer nous voir à la Maison des Motards.



Notre Assemblée générale se déroulera le 17 février 2024 de 14h00 à 17h00 à la Maison des Motards 52 Avenue de Courmon à Aubière. On vous attend !

MOTO DOME SERVICES

Atelier de réparation et entretien motos

www.moto-dome-services.fr

MARTIN CHRISTIAN

Tél : 04.73.61.89.12

Port : 06.09.96.26.87

motodome.services@gmail.com

24 Ter avenue d'Aubière

63800 Cournon d'Auvergne



CLERMONT-FD 63
MAXXESS
LE GÉANT DE L'ACCESSOIRE MOTO

RESEAU MAXXESS
35 MAGASINS

+ DE CHOIX ! + DE MARQUES ! + DE PROMOS !

MAXXESS CLERMONT-FERRAND ZAC DES RIBES - 21, RUE DES CHAZOTS - 63170 AUBIERE
Magasin : 04 73 15 30 03 | Station : 04 73 15 30 04
www.maxxess.fr



TRIUMPH CLERMONT 63

122 Avenue de Cournon – 63170 AUBIERE
04 73 61 20 36 – contact@triumph-clermont63.com

Showroom de 385m²
Présentation de la gamme Motos TRIUMPH
Espace collection vêtements TRIUMPH

TriumphClermont63



Easy Rider
L'école de la moto
SAS ANDRIEU

- Pistes privées
- Permis toutes cylindrées
- Formation cyclo (BSR)
- Prise en main
- Perfectionnement
- Formation accélérée

Centre reconnu par la Mutuelle des Motards

5 av. de la République
63100 Clermont-Ferrand
04 73 92 39 51
06 98 81 39 51
contact@easyrider-motoecole.com • www.easyrider-motoecole.com

52 av. de Cournon
63170 Aubière
06 63 08 26 02

Easy Rider 63 - @easy_rider63

Agrément Cl-Fd : E02 063 0741 0 • Siret N° 340 757 554 00037 • Agrément Aubière : E22 063 0004 0

Tous les 1^{er} dimanches du mois, d'avril à octobre. Rendez-vous 9h30, 52 avenue de Cournon à Aubière pour une balade d'environ 250km.

Plus d'infos sur <http://63.ffmc.fr>

Prévoir le plein du réservoir et le repas tiré du sac avant le départ prévu à 10h01



réunion publique tous les premiers vendredis du mois à partir de 18h29, 52 avenue de Cournon à Aubière

téléphone : 06.52.47.63.18
E-mail : ffmc63@ffmc.fr - site internet : <http://63.ffmc.fr>



La FFMC avec les motards, pour les motards ENSEMBLE défendons la moto et sa pratique
DONNEZ VOUS LES MOYENS DE CONTINUER LE COMBAT AVEC LA FFMC

Adhézerez à la FFMC 63
adhésion 2024
Adhésion du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024
MOTARDS EN COLERE | PUY DE DOME

réunion publique tous les premiers vendredis du mois à partir de 18h29- 52 avenue de Cournon à Aubière

Nom : Prénom :
Date de Naissance :
Adresse :
Code postal : Ville :

Téléphone : Téléphone :
E-mail :
Moto : Profession :
Première adhésion Renouvellement
Date : Signature :

Données personnelles : J'autorise (cases à cocher) : La FFMC à m'envoyer mensuellement sa lettre d'information La FFMC à transmettre mes données personnelles à Moto Magazine à m'envoyer mensuellement sa lettre d'information La FFMC à transmettre mes données personnelles à l'Assurance Mutuelle Des Motards à me contacter.

COUPON À REMPLIR ET À RETOURNER EN JOIGNANT UN CHÈQUE DE 42€ À L'ORDRE DE FFMC63

FFMC63 adhésion – 4 rue Martin Luther King 63370 Lempdes

En tant qu'adhérent de la FFMC, je bénéficie d'un abonnement à Moto Magazine, pour plus d'information : jmeyer@motomag.com - 01 55 86 87 45

Adhésion couple FFMC63 : 70€ (offre soumise à condition) renseignements 06.52.55.62.19

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 6.1.a du règlement européen en matière de protection des données personnelles vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à sn@ffmc.asso.fr ». L'explication sur l'utilisation des données personnelles : <http://www.ffmc.asso.fr/spip.php?article6772>